

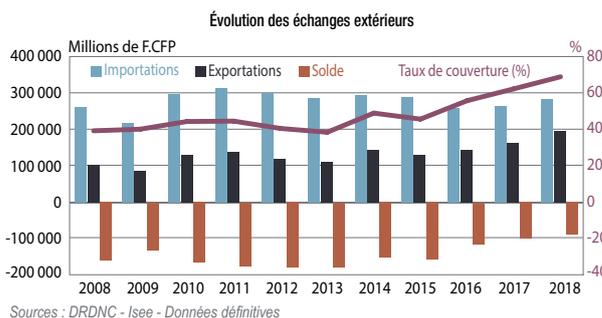
# Les exportations de nickel couvrent 66 % des importations

En 2018, le **taux de couverture** des échanges commerciaux s'élève à 69 % et gagne sept points par rapport à 2017. Ainsi le **déficit commercial** s'établit à 89,0 milliards de F.CFP, en baisse de 11,7 milliards de F.CFP par rapport à 2017. Il passe de nouveau sous la barre des 100 millions de F.CFP, niveau jamais atteint au cours de cette dernière décennie. Ce redressement résulte de la croissance plus rapide des exportations que celle des importations.

Au cours de l'année 2018, les **exportations** calédoniennes ont rapporté 195 milliards de F.CFP, soit une progression de 19 % par rapport à l'année précédente. Le rythme de progression des exportations s'intensifie depuis 2016 (+10 % en 2016 et +14 % en 2017). Pour 2018, les exportations sont tirées par la progression de 21 % sur un an, des ventes de nickel (minerai et produits métallurgiques). Celles-ci atteignent 96 % des exportations calédoniennes cette année. Les produits de la mer pèsent pour 1 % dans les exportations totales. Après une année 2017 en baisse (-3 % sur un an), ils repartent à la hausse (+1 %), tirés principalement par les ventes de trocas et de crevettes.

En parallèle, les **importations** calédoniennes s'élèvent à 284 milliards de F.CFP, en augmentation de 7 % par rapport à l'année précédente. Elles progressent pour la deuxième année consécutive (+2 % en 2017), après un recul au cours des deux années précédentes. Cette croissance concerne principalement les achats de produits minéraux (en particulier les combustibles et les huiles minérales) et de machines et appareils électriques.

## Le déficit commercial se réduit nettement sur un an



## Les ventes de nickel sont au plus haut

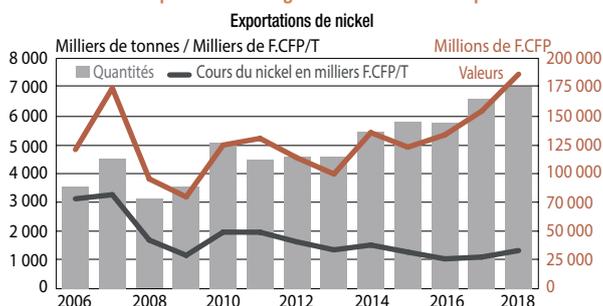
En 2018, les **exportations de nickel** ont rapporté 186,2 millions de F.CFP, soit une croissance de 21 % par rapport 2017. Elles dépassent ainsi le niveau record enregistré en 2007 où les cours du nickel étaient près de trois fois plus élevés qu'en 2018 (3 263 KF.CFP/T en moyenne en 2007, contre 1 324 KF.CFP/T en 2018).

En dehors du carbonate de cobalt (CoCo<sub>3</sub>) dont les exportations sont en repli de 11 % sur un an, baisse liée exclusivement au recul de 24 % des volumes exportés, les exportations de tous les autres produits du

## Le déficit commercial se réduit grâce au niveau record des exportations en 2018.

nickel sont en hausse sur un an. Les ventes de ferronickel, qui augmentent de 33 % en glissement annuel, contribuent le plus significativement à la croissance. Elles progressent pour la troisième année consécutive. Elles profitent exclusivement de l'effet cours puisque les quantités vendues reculent de 1 % sur un an. Les ventes de minerai progressent de 16 % sur un an, du fait de la hausse des volumes vendus (+7 %) et des cours du nickel plus favorables. Les exportations de sinters d'oxyde de nickel (NiO) et d'oxyde et hydroxyde de nickel (NHC), progressent en valeur de 5 % chacune sur la même période, profitant de l'effet cours.

## Les exportations atteignent un niveau historique



## Les autres exportations restent contenues

Avec +0,8 % sur un an, les **ventes de produits de la mer** se maintiennent à un niveau proche de 2 milliards de F.CFP, grâce à la progression des exportations de crevettes et de trocas (respectivement +8 % et +581 %) qui compense le recul des expéditions d'holothuries et de thons (respectivement -21 % et -3 %).

En dehors de ces deux familles de produits emblématiques du territoire, les **autres produits exportés** totalisent 6,6 milliards de F.CFP, soit 20 % de moins qu'en 2017. Ils représentent 3,3 % des exportations totales du territoire.

Cet ensemble regroupe une variété hétérogène de produits vendus à l'extérieur, allant des machines et appareils électriques ou matériels de transport revendus après utilisation (près de la moitié du total), aux déchets et résidus expédiés hors territoire pour recyclage, valorisation ou destruction, en passant par la production locale brute ou transformée. En 2018, cette dernière écoule sur les marchés à l'étranger

pour 2,5 milliards de F.CFP de marchandises. Des actions de soutien aux exportations (voir encadré n° 1) visent à renforcer ces montants. En particulier, les produits alimentaires, qu'ils soient issus de l'agriculture ou de l'industrie agroalimentaire, et les huiles essentielles, sont valorisés à l'export pour plus de 1 milliard de F.CFP en 2018, soit un repli de 7 % sur un an (626 MF.CFP pour les seules huiles essentielles). Ils représentent 15 % de l'ensemble des autres produits.

Produit phare parmi les productions maraîchères exportées, la squash rapporte 128 millions de F.CFP en 2018. Depuis cinq ans, la Nouvelle-Calédonie exporte l'essentiel de sa production de squash, principalement vers le Japon. Le reste, des produits de plus petits calibres, étaient exportés vers la Nouvelle-Zélande, qui écoulait de l'ordre de 5 à 10 % des volumes exportés selon les années. Au dernier trimestre 2018, les exportations de squash ont été ouvertes vers la Corée du Sud, avec la concrétisation d'un protocole sanitaire entre la Nouvelle-Calédonie et la Corée. Ce nouveau marché représente pour ce trimestre de lancement, 16 % des ventes de squash calédoniennes en valeur au dernier trimestre (8 % en volume). Il permet de compenser une partie de la baisse des commandes du Japon qui a réduit ses achats annuels de 41 % en valeur (25 % en volume) sur un an.

**Le nickel continue de tirer les exportations**

**Evolution de la valeur des exportations de marchandises**

	2017	2018	Variation sur un an	
			Nbre	%
Nickel	154 112	186 226	32 114	20,8
Minerai	27 397	31 850	4 452	16,3
Ferro-nickels	80 393	107 010	26 617	33,1
NHC	7 595	7 959	364	4,8
NiO	27 370	28 874	1 504	5,5
CoCO3	11 357	10 534	-823	-7,2
Produits de la mer	1 976	1 991	16	0,8
dont : thons	197	191	-6	-3,1
crevettes	1 244	1 338	94	7,6
holothuries	490	387	-103	-21,1
trocas	5	32	27	580,6
Autres produits	8 232	6 570	-1 662	-20,2
<b>Total</b>	<b>164 320</b>	<b>194 788</b>	<b>30 468</b>	<b>18,5</b>

Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

Unités : millions de F.CFP, %

**Encadré n° 1 - Des actions volontaristes en soutien aux exportations**

Depuis 2016 et l'adoption de la stratégie de soutien à l'exportation, la Nouvelle-Calédonie a pris différentes initiatives de nature à favoriser les exportations. Outre le soutien qu'elle apporte depuis 3 ans au Cluster New Caledonia Trade and Invest (NCTI), elle développe des actions de diplomatie économique auprès des pays de la zone (voir encadré n° 3).

Parallèlement, la loi du pays n° 2018-17 du 21 septembre 2018 instituant une réduction d'impôt pour dépenses à l'exportation vise à lever les freins à l'exportation de biens, de marchandises ou de services. Plafonné à 50 millions de F.CFP pour une durée de quinze années consécutives à compter de la première demande, ce crédit d'impôt s'élève à 50 % du montant des dépenses de prospection commerciale directement liées à des démarches ou opérations d'exportation, déduction faite des aides provinciales. Ces dispositions s'appliquent aux dépenses exposées à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

**A l'importation aussi, l'activité du nickel donne le ton**

En 2018, tous produits confondus, les importations progressent de 7 % en valeur sur un an. Dans le détail, seules les importations de produits minéraux et de machines et matériels électriques augmentent, tandis qu'elles sont stables ou reculent pour toutes les autres familles de produits.

Tirés par les besoins métallurgiques, les importations de produits minéraux progressent fortement de 32 % par rapport à 2017. La hausse

sur un an est portée d'abord par les combustibles et les huiles minérales, en particulier les produits dérivés du pétrole (huiles lourdes gazoles et fiouls type bunker furnace oil) et les produits dérivés du charbon (houilles même pulvérisées, et cokes et semi-coke de houille). Ces produits servent de carburant ou de source d'énergie pour le fonctionnement des usines métallurgiques, la production d'énergie et le transport de minerai. Mais la progression des achats de soufre influe aussi sur le résultat général, et 60 % de ces achats sont destinés à l'activité nickel.

Globalement près de la moitié des achats de produits minéraux en 2018 sont destinés à l'activité du secteur nickel.

Sur la même période, les importations de machines et appareils électriques enregistrent une progression de 18 % par rapport à l'année précédente. Cette hausse est en partie due à des commandes ponctuelles pour le secteur nickel, comme notamment l'achat de deux portiques, en remplacement des trois existants qui servaient pour le déchargement des minéraliers sur le quai de Doniambo ; ou celui des conducteurs en charbon pour l'activité des fours.

**L'essor de la filière photovoltaïque se reflète elle aussi dans les importations**

La progression des importations de machines et appareils électriques est également portée par les achats nécessaires à la construction de centrales photovoltaïques, en particulier les machines génératrices de courant et les cellules photovoltaïques. Les importations de ces dernières ont été multipliées par cinq par rapport à l'année précédente. Sur la même période, la puissance installée pour la production d'électricité de source solaire progressait de 74 %. Issu du schéma pour la transition énergétique adopté en 2016, les objectifs de production photovoltaïque fixés à l'horizon 2020, ont été atteints dès le 1<sup>er</sup> trimestre 2018. Dès lors, le gouvernement a autorisé l'exploitation de sept nouveaux projets de centrales photovoltaïques sur la Grande-Terre en 2019. Le développement de la filière photovoltaïque devrait continuer de booster les importations dans les prochaines années.

**Une progression contenue des importations**

**Evolution de la valeur des importations de marchandises**

	2017	2018	Variation sur un an	
			Nbre	%
Produits alimentaires	42 168	40 019	-2 150	-5,1
Produits minéraux	60 872	80 221	19 349	31,8
Produits chimiques	25 763	23 317	-2 446	-9,5
Produits caoutchouc et plastique	11 343	11 538	196	1,7
Bois et ouvrages en bois	2 437	2 308	-130	-5,3
Papiers et ouvrages en papier	3 479	3 241	-237	-6,8
Produits textiles	6 297	6 031	-266	-4,2
Métaux et ouvrages en ces métaux	16 033	15 631	-402	-2,5
Machines, appareils, et matériel électrique	43 818	51 722	7 904	18,0
Matériel de transport	30 308	27 681	-2 627	-8,7
Autres produits	22 499	22 114	-385	-1,7
<b>Total</b>	<b>265 016</b>	<b>283 822</b>	<b>18 805</b>	<b>7,1</b>

Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

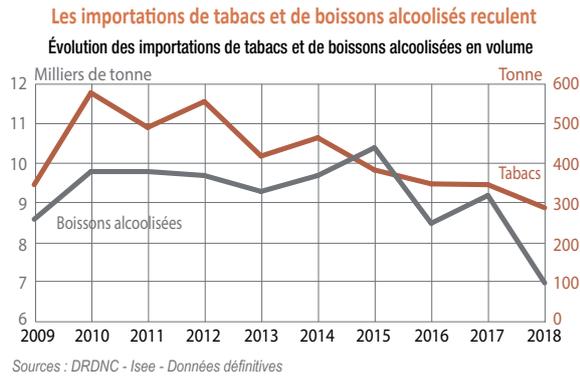
Unités : millions de F.CFP, %

**Des choix de santé publique qui réduisent la facture à l'importation**

A l'inverse, les importations de produits alimentaires reculent de 5,1 % sur un an, particulièrement tirées à la baisse par les achats de boissons alcoolisées et de tabac. En 2018, ces produits ont subi une double augmentation des prix - la première en janvier lors de la revalorisation du taux de la taxe sur les alcools et les tabacs en faveur du secteur sanitaire (TAT3S) ; la seconde en octobre lors de la mise en place de la taxe générale à la consommation (TGC) - qui s'est répercutée à la baisse

sur les volumes importés : respectivement -25 % et -17 % en volume par rapport à 2017. Pour les boissons alcoolisées, la baisse est d'autant plus marquée en 2018 que les achats avaient été majorés en fin d'année 2017, pour constituer des stocks avant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions tarifaires. A l'inverse, les commandes de tabac, elles, diminuent régulièrement depuis 2014. Ces évolutions traduisent les orientations en matière de santé publique, actées ces dernières années.

D'autres orientations de politique publique ont des conséquences limitatives en matière d'importation (voir encadré n° 2).



**Encadré n° 2 - Des restrictions à l'importation sur certains produits**

Pour soutenir la production locale, le programme annuel d'importation définit des restrictions à l'importation pour certains produits qui peuvent être fabriqués localement. Ces dispositions se traduisent selon les cas, par des mesures de prohibition (suspension) ou de contingentement. En 2018, 209 produits sont visés par des mesures de suspension, qui peuvent concerner des produits de toutes origines et provenances ou seulement ceux dont l'origine est située hors de l'Union Européenne. 173 autres produits font l'objet d'un contingentement, pour lesquels des quotas d'importation sont fixés, qui peuvent être modulés, selon l'origine du produit : Union Européenne / hors Union Européenne ou toutes Origines et Provenances. Pour l'année 2018, 52,7 milliers de tonnes de marchandises soumises à restriction ont été importées pour une valeur totale de 6,9 milliards de F.CFP. Pour un nombre de produits équivalent, ces importations étaient supérieures de 9 % en volume et 12 % en valeur en 2017.

**La chine, premier partenaire commercial du territoire**

En 2018, les quatre principaux fournisseurs que sont la France, Singapour, la Chine et l'Australie couvrent 62 % des importations de la Nouvelle-Calédonie.

Déjà excédentaire, le solde commercial avec la Chine a presque doublé par rapport à 2017, grâce aux commandes supplémentaires de ferronickels et de NiO. Elle devient le premier partenaire commercial de la Nouvelle-Calédonie.

Le solde commercial, déjà positif, s'améliore également avec le Japon qui a augmenté ses achats de ferronickels et de minerai. Il reste également très positif avec la Corée du Sud et Taiwan, bien qu'inférieur à l'année dernière.

A l'inverse, le déficit commercial se dégrade nettement avec Singapour, qui a vendu au territoire plus de combustibles et d'huiles minérales qu'en 2017. Il s'atténue, avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande, du fait d'une réduction des ventes de ces pays vers le caillou ; de même qu'avec la France, sous l'effet conjugué d'une baisse des importations et d'une hausse des exportations.

Les pays voisins partenaires de la Nouvelle-Calédonie au sein du Groupe mélanésien du fer de lance, ne sont que très peu impliqués dans les échanges commerciaux du territoire : en 2018, ils fournissent 0,9 % du total des marchandises importées et reçoivent 0,3 % des exportations du territoire, et le solde commercial est déficitaire avec chacun des 5 pays concernés. Toutefois, les actions de diplomatie économique auprès des pays de la zone visent à mettre l'intégration régionale au service des exportations (voir encadré n° 3).

**Le solde des échanges extérieurs est largement excédentaire avec la Chine, alors qu'il se dégrade avec Singapour**

**Solde des échanges extérieurs avec les principaux pays partenaires\***

Pays	2017	2018
Chine	38 545	66 046
Corée du Sud	20 811	18 405
Taiwan	14 483	9 418
Japon	5 479	9 034
Etats-Unis	-3 018	-5 684
Nouvelle-Zélande	-10 477	-9 361
Australie	-27 299	-25 956
Singapour	-29 863	-39 260
France	-64 489	-63 949
Union Européenne (hors France)	-26 071	-24 487

\*exportations-importations

Unité : millions de F.CFP

Sources : DRDNC - Isee - Données définitives

**Encadré n° 3 - L'intégration régionale au service des exportations**

En 2018, la Nouvelle-Calédonie intensifie ses actions de diplomatie économique auprès des pays de la zone. Elle signe en septembre un accord de coopération économique avec la Papouasie Nouvelle Guinée. Jusqu'à lors, les exportations vers ce pays étaient très peu développées et ponctuelles, essentiellement constituées de revente de matériels non produits localement. En 2018, elles sont restées anecdotiques, avec un montant total de 530 milliers de francs. A l'inverse, les importations en provenance de Papouasie sont plus régulières, et portent sur un montant annuel moyen de l'ordre de 140 millions de F.CFP depuis le début des années 2000. En 2018, la facture s'élevait à 147,3 millions de F.CFP, les principaux produits étant le café et le kava (près de 80 % des importations). L'accord signé en fin d'année devrait se traduire à partir de 2019 par une amplification et une diversification des échanges commerciaux avec ce pays.

De même, l'accord de libre-échange signé avec le Vanuatu en février 2019, devrait faciliter le développement des échanges avec ce pays. L'accord prévoit en effet de supprimer les restrictions douanières pour de plus de 80 produits, tels que : fèves de cacao, arachides, kava, agrumes, ananas, tubercules, ignames, maniocs, patates douces, carottes, sauce tomate, jus, vinaigre, confiture, café de tanna, eau de source, jus de nonni, déchets d'aluminium, artisanat de bois, paréos, espèce porcine, thon frais, congelé ou en conserve, corned beef, cassoulet, saucissons, jambons, pâtes alimentaires, fromages, yaourts, farine, agrégats, ciment, scories, poutres béton, charpentes en bois élingue, tubes PVC, cuves à eau, piscines, aérosols, peintures, textiles imprimés ...